



FLASH RESEAU REMU 2009

Depuis de nombreuses années la CGT.PVL, après avoir rappelé l'employeur à ses obligations légales en matière de négociation des rémunérations variables, propose et revendique la mise en place de systèmes réellement motivants, proportionnés aux ambitions de l'entreprise, rémunérateurs et non substituables aux salaires. De même la CGT.PVL revendique avec constance que l'ensemble des systèmes soit accompagné d'outils efficaces, fiables, fonctionnels, lisibles pour tous et disponibles dès le début d'année.

A contrario, la Direction de Groupama n'a jamais marqué concrètement sa volonté de traiter ce dossier avec les instances de négociation au-delà de la pure forme. Cette situation, de nombreuses fois dénoncée, aura eu pour résultat la mise en place, depuis 3 ans, de mesures unilatérales. La Direction se réservant régulièrement le droit exclusif de faire ce qu'elle veut d'un outil collectif supposé être une motivation et une reconnaissance pour plus de la moitié des salariés de notre entreprise.

Force nous est de constater chaque année avec l'ensemble des acteurs du réseau que nombres des promesses et affirmations faites par la Direction correspondent de moins en moins à la réalité tangible, mesurable et attendu par les salariés concernés.

La liste est longue des disfonctionnements liés aux conditions d'exercices des métiers et des rémunérations correspondantes. Elle n'a cessé de s'allonger ces dernières années et montre clairement, pour 2009, les impasses dans lesquelles nous conduisent les arbitraires de l'entreprise.



A ce titre, la mise en place d'un nouveau système de rémunération sans mettre à disposition des salariés un outil de mesure et de contrôle correspondant est un mode de fonctionnement plus que critiquable. Mettre en place, dans ces conditions, un système d'avance sur commissions qui risque de se retourner financièrement contre les salariés sans les en prévenir est une méthode coupable. Donner à ces mêmes salariés un accès à un outil de calcul encore incomplet au mois de novembre est inadmissible. Laisser, enfin, à peine une semaine aux managers et salariés concernés pour contrôler et valider 10 mois d'activité est un scandale qui montre toute la considération que peut avoir l'employeur pour celles et ceux dont elle exige toujours plus.

Pour sa part la CGT.PVL a officiellement demandé à l'employeur de garantir à minima les rémunérations variables des acteurs commerciaux. Cette garantie minimum porte sur le montant des acomptes versée ou non pour les 6 premiers mois de l'année sur la base du TCM2.

A cette revendication d'urgence nous réitérons notre demande d'ouverture de véritables négociations qui prennent en compte les revendications formulées par notre organisation mais aussi et surtout par les salariés eux mêmes. Cette expression des salariés, nous attendons qu'elle se caractérise par des revendications claires que nous nous engageons à porter.

A l'aube de la présentation des objectifs 2010 et de la négociation sur les salaires collectifs et de la mise en place du projet OPC, nous espérons que l'entreprise saura enfin écouter ce que ses salariés entendent par motivation et reconnaissance.

En l'attente de la mise en place d'un véritable dialogue constructif propre à réconcilier des acteurs déçus d'avec une entreprise qui s'isole toujours plus de ses salariés, nous confirmons à toutes et tous que les éventuels nouveaux délais octroyés par l'entreprise pour vérifier vos résultats sont le fruit d'une revendication portée par la CGT.PVL et non un cadeau de l'entreprise.



**SOUTENIR, VOTER & ADHERER A LA CGT.PVL
CAR DEMAIN SE GAGNE AUJOURD'HUI !**